

Église Saint-Maurice - Restauration de la façade principale

M. LE DÉPUTÉ-MAIRE, Rapporteur : Par lettre du 25 octobre 1990, M. le Directeur Régional des Affaires Culturelles nous informe que le Ministère de la Culture, de la Communication, des Grands Travaux et du Bicentenaire, est susceptible d'inscrire à son programme d'investissement 1991, une première tranche de travaux relative à la restauration de la façade principale de l'Église Saint-Maurice.

L'enveloppe financière prévue à cet effet est de 600 000 F.

Le financement pourrait s'établir ainsi :

Part de l'État	20 % (sur montant HT)	101 100 F
Part du Département et de la Ville		498 900 F

Le Conseil Municipal est invité à :

- décider la réalisation des travaux,
- solliciter la participation financière de l'Etat et du Département,
- s'engager à assurer le financement de la part à la charge de la Ville.

M. LE DÉPUTÉ-MAIRE : Le taux de participation du Département n'est pas fixé, mais je crois qu'il faut engager le mouvement. Je ne sais pas si on peut solliciter la Région à cet effet ? Elle ne participera pas, je crois car il ne s'agit pas de restauration de monuments inscrits dans un programme bien particulier, mais simplement d'une restauration de façade pour Saint-Maurice. Il faudra peut-être essayer, pour les autres travaux, de les inscrire dans le cadre des restaurations de monuments historiques.

M. NACHIN : Je me réjouis de ces travaux de restauration concernant la façade de l'Église Saint-Maurice. Je pense que c'est une très bonne chose qu'on entretienne notre patrimoine architectural. Je voudrais dire, mais je ne sais pas si cela dépend de la Ville de Besançon, que je regrette beaucoup qu'on laisse un petit peu à l'abandon la fontaine de la place Victor Hugo, et la Porte Noire, ainsi que Saint-François Xavier et puis bien sûr Goudimel.

M. LE DÉPUTÉ-MAIRE : L'intérieur a déjà été ravalé.

M. NACHIN : A Goudimel ?

M. LE DÉPUTÉ-MAIRE : Oui. C'est l'extérieur qu'il faut...

M. NACHIN : Oui, d'ailleurs c'est tout à fait remarquable parce qu'en passant devant Goudimel, j'avais vraiment l'impression, au cours de ces derniers mois, que c'était une ruine. Mais quand j'ai découvert l'intérieur et vu les étudiants travailler au nettoyage, j'ai été vraiment très surpris de voir que ce n'en était pas une.

M. LE DÉPUTÉ-MAIRE : Moi je me réjouis également quand je vois des étudiants travailler !

M. NACHIN : Vous n'avez pas de réponse à donner au sujet...

M. LE DÉPUTÉ-MAIRE : Pour les autres bâtiments, Marcellin BARETJE verra ce qu'on peut restaurer puisque c'est lui qui a en charge ce secteur. On fait confiance à l'Adjoint responsable.

M. NACHIN : Il n'a pas l'air bien motivé l'Adjoint responsable !

M. LE DÉPUTÉ-MAIRE : Il faudra le motiver alors.

M. BOICHARD : Il a bien des choses à prendre en compte !

La discussion est close.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte les propositions du Rapporteur.